



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT  
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN  
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

An die  
Schweizerischen Vertretungen  
im Ausland

---

Ihr Zeichen  
Votre référence

Ihre Nachricht vom  
Votre communication du

Unser Zeichen  
Notre référence

Datum 20.12.1989  
Date

i.A.22.14.7.6. - CB

Gegenstand: Dringliche Interpellationen über  
Objet: die Entwicklung in Osteuropa

Als Beilage erhalten Sie den Text der mündlichen Antwort,  
die der Departementsvorsteher am 14. Dezember 1989 im National-  
rat auf nachstehende dringliche Interpellationen gegeben hat:

- 89.705 Dringliche Interpellation Grüne Fraktion  
vom 27.11.1989  
Europäische Integration
- 89.707 Dringliche Interpellation der SP-Fraktion  
vom 27.11.1989  
Vorgänge in Osteuropa
- 89.716 Dringliche Interpellation der Freisinnig-  
demokratischen Fraktion vom 27.11.1989  
Entwicklung in Osteuropa.

Mit freundlichen Grüssen

PRESSE UND INFORMATION

Michel Pache



Réponse orale

M. Felber, Conseiller fédéral : Il se trouve que la discussion sur cette interpellation - même si elle est mal placée dans l'heure, le soir tard, et comme d'habitude, lorsqu'il s'agit d'un problème urgent et qui nous préoccupe tous les jours et dont les données sont modifiées tous les jours - cette discussion tombe relativement bien puisque j'étais encore hier, au nom du Conseil fédéral, à la réunion du Groupe des 24 qui s'est précisément occupé de la politique que devraient mettre en marche et définir les pays démocratiques occidentaux pour venir en aide aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est désirant modifier leurs structures politiques et économiques.

Je répondrai aux trois interpellations et j'essaierai d'intercaler dans ma réponse très générale et peut-être très politique, dans le sens de la politique étrangère, des réponses plus précises aux quelques questions qui m'ont été posées par les interpellateurs. Mais, je tiens au nom du Conseil fédéral à vous remercier de nous donner déjà l'occasion de prendre position, étant persuadé que le débat qui aura lieu au mois de mars prochain sera très étoffé et intéressant.

D'une manière générale, nous devons souligner que l'accélération des événements qui se déroulent en Europe orientale et centrale depuis quelques mois a véritablement - même si on l'a beaucoup écrit et déclaré, cela reste une constante - une portée historique réelle et profonde. La liberté est une valeur - nous l'avons mesuré lors des derniers événements dans chacun de ces pays - indivisible. Elle s'exprime avec force dès le moment où l'on cesse de la restreindre, où on laisse à ceux qui veulent l'apporter le droit de l'exprimer. Cependant, ce qui nous a sans doute tous profondément non pas choqués mais surpris, c'est le déroulement calme, discipliné et pacifique des manifestations au cours desquelles des populations de plusieurs millions d'habitants ont manifesté leurs aspirations. Le réveil de presque tous les pays d'Europe centrale après quarante ans de silence, après quarante ans de gel politique et économique, nous interpelle ainsi que l'Occident dans son ensemble.

14 décembre 1989

- 2 -

J'aimerais vous faire part d'une opinion tout à fait personnelle qui est un sentiment que j'ai ressenti hier : représentant le Conseil fédéral et la Suisse à cette réunion des 24 ministres des pays qui sont prêts à aider et à soutenir les réformes des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, j'ai le sentiment d'une très profonde modestie. Aucun des ministres présents, s'agissait-il du Secrétaire d'Etat américain Baker, du Japonais Nakayama, personne parmi tous les représentants des pays d'Europe, n'avait de recette, personne n'avait de réponse; chacun simplement se disait profondément interpellé et annonçait la volonté de son pays de participer à la transformation des structures de cette moitié de l'Europe avec laquelle nous retrouvions soudain un dialogue réel direct, immédiat. En Europe centrale, les partisans des réformes réclament au premier chef un changement radical des conditions politiques, économiques et sociales à l'intérieur de leur pays dans le sens d'une plus grande liberté personnelle, d'un libre exercice démocratique.

Cela peut paraître ridicule, je le dirai néanmoins : ces revendications s'appuient expressément sur ce que depuis quinze ans nous négocions dans le cadre de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe, sur ce que, année après année, conférence après conférence, réunion spécialisée après réunion, les gouvernements communistes de ces Etats ont accepté d'avaliser et de signer. La Charte 77 en Tchécoslovaquie est l'émanation directe de ce qui a été accepté par la Tchécoslovaquie en 1977 lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Certes, et nous ne sommes pas dupes, le dynamisme des économies occidentales a sans aucun doute exercé également une influence prépondérante sur les responsables des économies planifiées des pays de l'Europe de l'Est. Il est important de se rappeler, lorsqu'on traite l'ensemble du problème, que certains pays ont évolué vers un nouveau régime à travers les autorités traditionnelles. C'est le cas de la Hongrie où c'est le parti au pouvoir qui a admis l'impossibilité de poursuivre un développement national à travers des règles qui ne correspondaient pas aux possibilités réelles du

- 3 -

pays et qui n'étaient pas compatibles avec les échanges internationaux.

La personnalité du président Gorbatchev, sa vision des relations Est-Ouest et son dynamisme ont aussi contribué à déterminer et à favoriser l'évolution actuelle.

Ces changements ont une influence évidente sur les relations internationales en Europe et entre les grandes puissances. Et nous donnons parfaitement raison au porte-parole du groupe radical, M. Bonny, lorsqu'il nous dit qu'il y a sans doute devant nous un problème important qui est celui de l'évolution de la situation en Union soviétique.

L'ensemble du monde démocratique souhaite simplement que les efforts actuellement en cours ne permettent plus aux traditions communistes, extrémistes et fermées de revenir à une conception de l'Etat et de l'économie, qui est totalement dépassée et dont on doit mesurer l'échec. Nous en sommes là, Monsieur Bonny, c'est-à-dire à imaginer simplement que l'appui doit être suffisant pour qu'il n'y ait pas de retour. Il est évident qu'aujourd'hui personne, sinon les Etats-Unis d'Amérique à travers des accords particuliers, ne peut songer apporter un secours immédiat, important et définitif à l'Union soviétique.

La transition de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale vers la démocratie et le pluralisme contribue déjà à combler le fossé qui a divisé le continent pendant une quarantaine d'années. En tant que phénomène politique, et peut-être psychologique, la guerre froide est maintenant dépassée, les chefs des deux superpuissances, le président des Etats-Unis et celui de l'Union soviétique l'ont encore décidé à Malte. Nous avons l'impression, en écoutant les parlementaires d'Europe centrale, que nous entrons enfin dans une période d'après-guerre, celle qui va nous permettre d'établir la paix. Jour après jour, nous voyons changer les structures, les acteurs de la scène politique, ce qui - vous me permettrez de le dire très égoïstement - ne facilite pas notre

- 4 -

tâche, puisque nous n'avons jamais, à quelques semaines de distance, le même interlocuteur en face de nous dans ces pays dont nous nous occupons.

Cependant, tout reste à faire. Lorsque nous entendons le ministre des affaires étrangères de Pologne déclarer à ses collègues des 24 pays réunis à Bruxelles hier, l'effort que le nouveau gouvernement démocratique polonais est prêt à exiger de sa population, il y a de quoi trembler. Cet effort, c'est le chômage assuré pour plusieurs millions de personnes, la baisse du revenu de 20 à 30 pour cent des Polonais, l'augmentation des prix de toutes les matières premières et de tous les biens de consommation. Cet homme, porte-parole d'un gouvernement, nous dit être certain que si nous l'aidons, la population de son pays acceptera cet effort. Mais nous avons le devoir de nous dire que cet effort ne sera pas supporté pendant deux ou trois ans; il le sera pendant quelques mois, peut-être un an. En même temps, ce gouvernement sait pertinemment que les restructurations de son système économique dureront au minimum de six à dix ans.

Voilà pourquoi nous devons - et là nous tombons d'accord avec les interpellateurs - être particulièrement souples dans l'aide que nous allons accorder, de manière à répondre exactement, au bon moment et rapidement, aux appels qui nous seront faits. Nous devons, sur le plan politique - c'est une première réponse aux interpellateurs, notamment à M. Rebeaud - assurer, par notre appui, le développement continu de la démocratie. Il est vrai, M. Hubacher en a également parlé, que les neutres seront peut-être davantage que les autres mis à contribution dans ce secteur particulier de l'établissement des structures démocratiques, de comparaison des législations, de modification des constitutions. On nous l'a déjà demandé, nous avons déjà déclaré que nous étions prêts à répondre à ces besoins. Nous devons aider à conjuguer liberté et, chose absolument inconcevable jusqu'il y a quelques mois, responsabilité individuelle. Il n'y avait pas une telle responsabilité dans ces Etats, où tout était pris en charge, plutôt mal que bien, par l'Etat central et par un parti unique.

- 5 -

Il faudra aider à instaurer une véritable économie de marché. J'aimerais préciser à ce sujet que la Suisse, pas plus qu'aucun des Vingt-quatre, ne tient, lorsque nous parlons d'instauration d'un régime d'économie de marché, à dicter les détails qui seront les règles sociales accompagnant cette économie de marché, mais bien à structurer cette économie de manière à favoriser les échanges, économiques en particulier, entre les pays d'Europe centrale et les autres. Aujourd'hui, encore et déjà, les ministres de Hongrie et de Pologne nous accusent en disant : "nous ne sommes plus un pays à économie planifiée et vous ne l'avez pas encore compris, et vous n'avez pas encore favorisé les échanges économiques". Ils s'adressaient hier à tous leurs collègues et nous les avons entendus.

Il nous paraît dès lors important de traiter le dossier de l'intégration et celui de l'Europe de l'Est chacun selon ses exigences et ses contraintes, ce qui ne nous dispense pas de prendre en considération l'interaction existant entre les deux dossiers, intégration d'une part, appui à l'Europe de l'Est d'autre part.

Vu les récents développements intervenus dans les pays de l'Est, on peut s'attendre certainement à une accélération du processus d'intégration à l'Ouest.

Parce qu'il faudra, disons-le, un Occident bien structuré et fort, quelle que soit la position de la Suisse dans l'Europe de l'Ouest, pour répondre aux besoins énormes de l'Europe centrale. Si nous voulons éviter une marginalisation de notre pays, nous devons donc continuer notre effort dans les deux directions.

Par ailleurs, des transformations aussi rapides et profondes peuvent être génératrices d'instabilité, d'insécurité, voire de danger. Vous n'êtes pas dupes, Mesdames et Messieurs, vous lisez les journaux, vous écoutez les nouvelles. Nous avons nos sources d'information. Elles sont probablement les mêmes que celles de la presse et nous pouvons tous percevoir que, dans les gouvernements occidentaux, même en notre for intérieur, cette désintégration de

l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est ne va pas sans soulever quelques questions fondamentales quant à la stabilité et à la sécurité en Europe. Les derniers développements en Allemagne, la nouvelle actualité de la question allemande nous rappellent bien l'importance et l'obligation d'une évaluation prudente du processus actuel de changement. Je n'ai rencontré aucun de mes collègues - et j'ai eu l'occasion d'en voir beaucoup ces dernières semaines - qui ait un autre jugement.

L'évolution de l'Europe orientale et de l'Europe centrale soulève à moyen terme aussi le problème de la création de structures pour l'ensemble de notre continent. Elle pose la question de notre rôle à venir dans un monde qui sera multipolaire et qui sera peut-être - et nous n'y sommes pas habitués - désidéologisé. Il n'y aura certainement pas de solution miracle ou de grand dessein. Tout est actuellement fluide, je l'avoue, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est; à l'Est qui prend naissance, qui embrasse la liberté et qui voit tout s'ouvrir; à l'Ouest qui a été surpris par les derniers événements.

Nous devons nous faire à l'idée d'une Europe aux structures beaucoup plus complexes qu'elles ne l'étaient jusqu'à aujourd'hui et nous devons chercher des solutions adéquates. Il est vrai que dans vos interpellations, vous nous avez posé les questions essentielles que nous nous posons également. Nous ne pourrions imposer ni programmes ni images, nous ne pouvons pas exporter la solution helvétique dans des Etats qui retrouvent une ancienne tradition démocratique, celle d'avant le régime socialiste qui les a menés jusqu'à aujourd'hui depuis la fin de la guerre. Ils retrouveront très naturellement la démocratie parlementaire. Nous n'allons pas automatiquement condamner ce choix; c'est leur histoire et ce sera leur choix. Je puis vous assurer cependant qu'ils sont intéressés - et c'est une des préoccupations de MM. Rebeaud et Hubacher - par notre approche de la démocratie, pas nécessairement par notre modèle de démocratie qui n'est pas applicable dans un pays unitaire, mais par notre respect des structures démocratiques, par le pouvoir des parlements, par le moyen

- 7 -

d'amener devant le peuple un certain nombre de problèmes et de les discuter. Cela les intéresse et tous ces Etats sont avides de nos expériences, comme ils le sont de celles des autres Etats démocratiques européens.

Nous considérons que la CSCE, dans laquelle nous les avons déjà côtoyés, rencontrés, dans le cadre de laquelle nous avons eu l'occasion de parler avec eux, restera aujourd'hui un forum important. Ce n'est probablement pas un hasard que M. Michael Gorbatchev ait souhaité une prochaine conférence plénière au sommet de la CSCE. C'est la seule conférence qui réunit 35 Etats, dont les Etats-Unis, le Canada et l'ensemble des pays du continent européen.

Nous tenons simplement à souligner que nous sommes persuadés que l'Occident a un rôle primordial à jouer et nous croyons aussi que nous pourrions le jouer en Europe, dans le cadre du Conseil de l'Europe qui est la pierre de touche, qui mesure exactement la volonté de démocratisation d'un Etat. Pour être membre de ce conseil, il faut avoir instauré une démocratie pluraliste, il faut s'engager à respecter la Convention européenne des droits de l'homme, et il faut reconnaître la primauté du droit. Ces trois règles du Conseil de l'Europe sont probablement fondamentales. Nous le disons, nous Suisses, lorsque ces Etats auront franchi le seuil du Conseil de l'Europe, nous avons la conviction qu'ils auront rejoint les Etats démocratiques, même s'ils n'ont pas encore passé toutes les épreuves économiques qui les attendent.

Dans le domaine économique, une responsabilité particulière incombera sans doute à la Communauté de même qu'à l'AELE, mais également à l'OCDE et au groupe des Vingt-quatre. En effet, si l'évolution de la situation en Europe de l'Est est réjouissante sur le plan politique, elle s'est considérablement détériorée ces derniers temps sur le plan économique.

Les nuances sont importantes d'un pays à l'autre mais, dans son ensemble, l'Europe centrale est confrontée aujourd'hui à de très

sérieux problèmes de balance de paiements, à une accélération de son endettement. La Pologne est redevable de plusieurs dizaines de milliards de dollars de dettes. Elle ne peut faire face à aucune échéance. Ces pays sont en prise avec l'inflation, soit 800 pour cent en Pologne cette année. Face à la démonétisation, le fonds de stabilisation auquel la Suisse a décidé de participer est absolument indispensable. Il s'agit de permettre à ces pays, s'ils veulent entrer dans une nouvelle structure économique et participer, à travers leur économie privée ou mixte, à des échanges commerciaux internationaux ouverts, d'avoir une monnaie convertible. Ils ne peuvent pas continuer de traiter en monnaie forte et en devises étrangères. C'est la raison de la création d'un fonds de stabilisation qui devrait permettre à la monnaie polonaise d'acquérir la qualité de convertibilité absolument indispensable. C'est indispensable parce qu'il faut savoir que, dans un pays dans lequel on ne pouvait rien acheter parce que rien n'était disponible, les réserves d'épargne sont considérables, mais rien n'est disponible pour cette épargne. Dans le cas de changement de structures économiques, la valeur de cette épargne pourrait tomber à zéro et ce sera le drame le plus atroce d'une population qui se retrouvera sans aucun appui social supplémentaire puisque tout est à constituer, sans même avoir le bénéfice des souffrances qu'elle a endurées pendant des dizaines d'années et qu'elle a simplement traduites par une certaine épargne qui lui permettrait, un jour, d'obtenir quelque chose de mieux. Ces pays sont aussi confrontés à la fuite de capitaux et à une désorganisation administrative totale. C'est dans ces domaines que des actions multilatérales et bilatérales coordonnées sont nécessaires.

La Suisse tente de conduire une politique étrangère active. Nous avons pour tâche de diminuer autant que possible la probabilité d'un contrecoup. Pour cette raison aussi, l'aide à l'Europe orientale a été un thème central des entretiens que nous avons eus personnellement - et depuis quelques mois c'est toujours le cas - avec mes homologues de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande, pays neutres. Nous sommes convenus qu'une bonne coordi-

- 9 -

nation entre nous permettrait de mieux assumer et assurer nos responsabilités. Un certain nombre d'appels nous ont déjà été lancés en notre qualité de pays neutre, en dehors même des deux pays que nous aidons actuellement; nous y reviendrons dans un prochain débat. Je le répète, pour nous, le Conseil de l'Europe garde son importance et il est vraiment la mesure de la volonté de restructuration.

Vous savez que nous n'avons pas non plus fermé la porte aux autres. Ce sera peut-être le drame du monde occidental que de devoir répondre en même temps à tous les besoins, non seulement à ceux de la Pologne et de la Hongrie, mais à ceux des autres Etats. Hier, les Vingt-quatre ont accepté d'ajouter à leur déclaration finale qu'il n'y avait pas que la Pologne et la Hongrie mais aussi, sans doute, l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et la Yougoslavie. Qui sait, peut-être un jour d'autres !

Nous demeurons fidèles à cette idée que nous devons être souples et solidaires, et que nous pouvons aider dans la mesure de nos moyens. Nous rappelons que l'appui à l'Union soviétique prend une échelle totalement différente, que ce pays ne nous a pas fait d'appel particulier - il faut le souligner - mais que, cependant, par plusieurs visites, il s'est intéressé à ce que nous pouvons lui offrir dans toute espèce de domaines techniques, qu'il s'agisse de techniques législatives ou constitutionnelles ou de législation concernant l'économie de marché.

Quant à l'AELE, nous pensons qu'elle peut effectivement jouer un rôle important dans le processus de rapprochement économique entre l'Est et l'Ouest européen. Cette question fait l'objet d'une réflexion au sein des pays-membres de l'AELE. A cet égard, la Hongrie, la Pologne, l'URSS ont déjà fait clairement connaître leur désir de renforcer leur collaboration avec cette institution. Mais force est de constater qu'une intégration pure et simple, aujourd'hui, de la Hongrie ou de la Pologne dans l'AELE, en tant que membre, ne nous paraît pas réalisable. Il faut être très

- 10 -

clair à ce sujet. Le système économique de ces deux pays ne peut pas répondre aujourd'hui aux exigences des économies de marché des pays-membres de cette association. Cette intégration se réalisera, nous ne la redoutons pas, mais elle devra nécessairement se faire par étapes. Il est certain que les pays de l'AELE seront prêts à signer, avant même la possibilité d'une intégration, toute espèce d'accords particuliers, voire des accords d'association qui pourraient favoriser le développement des économies des pays d'Europe centrale.

J'aimerais simplement terminer mon intervention en vous remerciant de m'avoir donné l'occasion de la faire. Il est vrai qu'au mois de mars ce sera déjà trop tard; à ce moment-là, on discutera du problème financier. Si nous avons inscrit, avec les 23 autres pays du groupe des Vingt-quatre, notre aide aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est dans le cadre de ce groupe, avec la coordination de la Commission des Communautés, cela ne signifie nullement que l'aide suisse ne sera pas traduite en tant qu'aide nationale définie. La Communauté ne joue que le rôle de coordination. Cela a été très précisément répété hier. La commission de la Communauté notamment sait pertinemment que la tâche de coordination sera considérable. Aucun des 24 pays dont les ministres des affaires étrangères se sont exprimés hier n'a l'intention de renoncer à son aide nationale particulière.

Simplement, nous avons décidé de confier à la Commission des Communautés ce rôle de coordination. Elle va enregistrer nos projets, répertorier les demandes qui viendront de l'Europe centrale et elle pourra répondre en tout temps à nos questions qui pourraient être très simples. Il s'agirait d'imaginer le démarrage d'un programme particulier. Il est tout de même intéressant pour nous de nous adresser à un bureau particulier de la Commission pour savoir si un programme est déjà envisagé par un autre pays, a déjà été mis en route ou si au contraire nous pouvons en entreprendre un, si notre programme vient en appui de celui d'un pays voisin ou si, au contraire, il est le premier à ouvrir cette brèche.

- 11 -

Nous allons insister au niveau de la Suisse, en dehors des aides économiques et financières indispensables et importantes, comme tous les autres pays - nous n'avons rien inventé - sur la formation professionnelle. Peut-être devons-nous nous engager davantage dans le cadre de la formation professionnelle à l'échelon moyen, universitaire - tout le monde est d'accord pour prendre des universitaires, nous aussi - à l'échelon des contremaîtres, des comptables, des petits gestionnaires de projets. C'est un élément.

Nous allons insister, nous sommes moins nombreux que je ne le souhaitais, au plan du transfert de savoir-faire et de technologie, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement et de sa législation. Nous sommes là très proches des pays scandinaves qui partagent le même point de vue et qui soutiennent le même type d'efforts. Hier, j'ai constaté très modestement que dans le vaste catalogue des premières intentions des Etats, nous étions avec la Finlande, la Suède, en particulier, ceux qui offraient spontanément et plus directement une aide dans ce secteur indispensable aux pays de l'Europe centrale et de l'Est.

J'ai largement débordé de la réponse écrite que m'avait autorisée le Conseil fédéral, mais je suis persuadé que j'ai tenté ainsi de répondre à certaines de vos préoccupations et, encore une fois, je vous remercie de nous aider à répondre aux besoins exprimés, à ces besoins qui ne seront pas faciles à satisfaire, mais surtout à nous aider à répondre au courage de ceux qui s'apprêtent à transformer leur Etat.

NATIONALRAT  
Wintersession 1989

89.705 Dringliche Interpellation Grüne  
Fraktion vom 27.11.1989

Europäische Integration

Ist der Bundesrat angesichts des Demokratisierungsprozesses in mehreren osteuropäischen Ländern nicht der Meinung:

- 1) die Schweiz sollte sich auf politischer Ebene in vermehrtem Mass für die Einführung oder die Wiedereinführung pluralistischer Demokratien in den Warschaupaktstaaten einsetzen;
- 2) unser Land habe aufgrund seiner Neutralität in dieser Hinsicht eine besondere Aufgabe zu übernehmen;
- 3) die Demokratisierung in den Oststaaten sei für die Schweiz und andere EFTA-Länder eine Chance, der Gefahr der Marginalisierung zu entrinnen, die droht, weil ein Beitritt zur Europäischen Gemeinschaft nicht möglich ist;
- 4) es sei dringend notwendig, Rolle, Prestige und finanzielle Mittel des Europarates zu verstärken, da dieser die Möglichkeiten hat, die Staaten des Warschaupaktes aufzunehmen, die um eine Aufnahme ersuchen;
- 5) wir hätten in dieser Hinsicht aufgrund unserer geschichtlichen Erfahrung unserer ethnischen Vielfalt und unserer föderalistischen Strukturen besondere Aufgaben zu erfüllen?

Sprecher: Rebeaud

89.705 Interpellation urgente du groupe écologiste  
du 27 novembre 1989

Intégration européenne

Vu le processus de démocratisation en cours dans plusieurs pays de l'est européen, le Conseil fédéral n'estime-t-il pas :

- 1) que la Suisse devrait s'engager davantage, sur le plan politique, pour favoriser la naissance ou la renaissance de démocraties pluralistes dans les Etats du Pacte de Varsovie?
- 2) que son statut d'Etat neutre lui confère des responsabilités particulières à cet égard?

- 2 -

- 3) que la démocratisation en cours dans les pays de l'Est représente une chance, pour la Suisse et pour d'autres pays de l'AELE, d'échapper au danger de marginalisation que constitue l'impossibilité d'adhérer à la Communauté européenne?
- 4) qu'étant donné la possibilité qu'aura le Conseil de l'Europe d'accueillir en son sein les Etats du Pacte de Varsovie qui en feront la demande, il devient urgent de renforcer le rôle, le prestige et les moyens financiers du Conseil de l'Europe?
- 5) que notre expérience historique, notre pluriethnisme et nos structures fédéralistes nous confèrent des responsabilités particulières à cet égard?

Porte-parole : Rebeaud

89.707 Dringliche Interpellation der  
SP-Fraktion vom 27. November 1989

Vorgänge in Osteuropa

Die spektakulären Veränderungen in den Warschaupaktstaaten sind auch für die Schweiz bedeutsam. Ich ersuche daher den Bundesrat um Beantwortung der nachstehenden Fragen:

1. Teilt er die Auffassung, dass die Politik der Perestroika in der Sowjetunion sowie die Reform- und Demokratisierungsprozesse in Polen, Ungarn, Bulgarien, in der DDR und CSSR die aussenpolitischen "Rahmenbedingungen" für die Schweiz vorteilhaft verändert haben?
- 2) Darf davon ausgegangen werden, dass nun auch für die Schweiz der "Kalte Krieg" liquidiert wird bzw. worden ist?
- 3) Welche aussenpolitischen Perspektiven ergeben sich aus der neuen Lage?
- 4) Besteht die Absicht, im Annäherungsprozess zwischen Ost- und Westeuropa die EFTA als "Vorzimmer" einzusetzen, bzw. will sich die Schweiz in dieser Richtung aktiv beteiligen?
- 5) Welche Soforthilfemassnahmen sind möglich, um beispielsweise eine drohende Versorgungsnot in Polen rechtzeitig mitzubekämpfen?
- 6) Ist vorgesehen, die bisherige Visapraxis im Personenverkehr zu revidieren?

Sprecherin: Hubacher

89.707 Interpellation urgente du groupe  
socialiste du 27 novembre 1989  
Evénements d'Europe de l'Est

Les bouleversements auxquels on assiste dans les Etats membres du pacte de Varsovie ne seront pas sans répercussions pour la Suisse. Je prie donc le Conseil fédéral de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1) Est-il d'avis que la "perestroïka" en URSS et les processus de réformes et de démocratisation qui se développent en Pologne, en Hongrie, en Bulgarie, en RDA et en Tchécoslovaquie ont modifié en bien les "données" de la politique étrangère de la Suisse ?
- 2) Peut-on donc considérer que, pour la Suisse aussi, la "guerre froide" est finie ou en passe de l'être ?
- 3) Quelles sont les perspectives qui se dégagent de cette situation dans le domaine de la politique étrangère ?
- 4) La Suisse a-t-elle l'intention, dans le processus de rapprochement entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, de passer par l'intermédiaire de l'AELE ou notre pays veut-il prendre directement une part active à ce processus ?
- 5) Quelles mesures d'aide urgente peut-on prendre en vue de combattre la pénurie de biens de première nécessité qui menace la Pologne ?
- 6) A-t-on prévu de réviser la pratique actuelle de délivrance des visas ?

Porte-parole : Hubacher

89.716 Dringliche Interpellation der Freisinnig-  
demokratischen Fraktion vom 27. November 1989  
Entwicklung in Osteuropa

In den letzten Wochen und Tagen findet in Osteuropa eine stetig um sich greifende fundamentale Entwicklung statt, welche an historischer Bedeutung wohl nur mit der vor 50 Jahren erfolgten Zweiteilung Europas verglichen werden kann. Die Völker Osteuropas brechen zu neuen Ufern auf. Dabei ist nicht zu übersehen, dass das Mass der Entwicklung in den einzelnen Staaten noch sehr unterschiedlich ist. Unsere Hoffnung auf eine baldige Durchsetzung der Menschenrechte und der demokratischen Grundrechte ist gross.

Die Schweiz soll unter Beachtung des Selbstbestimmungsrechtes der Völker Osteuropas und unserer Neutralitätspolitik diese Entwicklung nicht nur mit Worten sondern auch mit Taten unterstützen. Insbesondere geht es um eine effiziente Hilfe bei der Ueberwindung der in der Uebergangsphase unausweichlichen Anpassungsschwierigkeiten.

- 4 -

Der Bundesrat wird eingeladen, zu folgenden Fragen Stellung zu nehmen:

- Wie beurteilt der Bundesrat die Lage in Osteuropa?
- Mit welchen möglichen Entwicklungen rechnet der Bundesrat mittelfristig?
- Welche Haltung soll die Schweiz gegenüber dieser neuen Lage und diesen Entwicklungen einnehmen?
- Nach welchen Kriterien soll unsere Hilfe gestaltet werden?
- Wie stellt sich der Bundesrat zu der häufig geäußerten Idee, Länder wie Ungarn und Polen in einer noch näher zu bestimmenden Form in die EFTA zu integrieren?

Sprecher: Bonny

89.716    Interpellation urgente du groupe  
           radical-démocratique du 27 novembre 1989  
L'évolution en Europe de l'Est

La vague de réformes fondamentales qui déferle depuis quelques semaines en Europe de l'Est n'a d'égale du point de vue historique que la séparation de l'Europe en deux blocs qui eut lieu voici 50 ans. N'oublions pas, toutefois, que les Etats de l'Est ne découvrent pas tous en même temps les terres inconnues. L'espoir de voir vaincre bientôt, dans ces pays, les droits de l'homme et les principes démocratiques est très grand.

La Suisse se doit, tout en respectant le droit à l'autodétermination des peuples de l'Est et le principe de la politique suisse de neutralité, de joindre le geste à la parole en apportant notamment un soutien efficace à ces pays qui devront surmonter les difficultés d'adaptation inhérentes à la période de transition.

Le Conseil fédéral est invité à se prononcer sur les questions suivantes :

- Que pense le Conseil fédéral de la situation en Europe de l'Est?
- A quelle évolution à moyen terme le Conseil fédéral s'attend-il?
- Quelle position la Suisse doit-elle adopter face à la situation nouvelle et aux récents développements?
- Sur quels critères devra se fonder notre aide?
- Que pense le Conseil fédéral de l'idée récurrente d'intégrer à l'AELE des pays comme la Hongrie et la Pologne, avec un statut qui reste encore à définir?

Porte-parole : Bonny

Bern, den 21. Dezember 1989

Informations- und Pressedienst

1.A.22.14.7.3.-CB/SRA

STN 21. Dez. 89 - 14

V E R S A N D L I S T EBetrifft: **Dringliche Interpellationen über die Entwicklung in Osteuropa**DIPLOMATISCHE VERTRETUNGEN

Abidjan	Djeddah	New York / UNO
Abu Dhabi	Dublin	Oslo
Addis Abeba	Guatemala	Ottawa
Akkra	Hanoi	Panama
Algier	Harare	Panmunjom
Amman	Havanna	Paris
Ankara	Helsinki	Paris / OECD
Asuncion	Islamabad	Paris / UNESCO
Athen	Jakarta	Prag
Bagdad	Kairo	Pretoria
Bangkok	Khartoum	Quito
Beijing	Kigali	Rabat
Beirut	Kinshasa	Rom
Belgrad	Kopenhagen	San José
Berlin DDR	Kuala Lumpur	Santiago de Chile
Bogota	Kuwait	Singapur
Bonn	Lagos	Sofia
Brasilia	La Paz	Stockholm
Brüssel	Lima	Strassburg / Europarat
Brüssel / Mission	Lissabon	Söul
Budapest	London	Tananarive
Buenos Aires	Luanda	Teheran + Fremde Inter.
Bukarest	Luxembourg	Tel-Aviv
Canberra	Madrid	Tokio
Caracas	Manila	Tripolis
Colombo	Maputo	Tunis
Conakry	Mexico	Warschau
Dakar	Monrovia	Washington
Damaskus	Montevideo	Wellington
Dar es Salaam	Moskau	Wien
Den Haag	Nairobi	Yaoundé
Dhaka	New Delhi	
		Genf / IO

GENERALKONSULATE:

Hong Kong  
Mailand  
München  
New York  
Frankfurt

97 Vertretungen  
+ 5 Generalkonsulate

102 total  
=====